

Un site Web pour connecter apprentis et employeurs

La CCI Paris Ile-de-France réaffirme sa volonté de soutenir l'apprentissage, avec une plate-forme qui met en relation les personnes de moins de 30 ans et les entreprises.

EN PARTENARIAT AVEC



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

L'apprentissage, ça marche. » Etienne Guyot, directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France (CCI Paris IDF), en est convaincu. Selon l'institution, plus de 86 % des apprentis trouvent un emploi rapidement après la fin de leur formation, dont la moitié en CDI. Côté employeurs, ils sont 45 % à vouloir conserver les apprentis qu'ils ont formés.

D'où la volonté de la CCI Paris IDF de lever les freins car, pour l'instant, seulement 10 % des entreprises franciliennes sont engagées dans l'apprentissage. Objectif : attirer dans ses écoles 3 000 jeunes supplémentaires d'ici 2021.

Pour y parvenir, la CCI Paris IDF a créé la Bourse de l'alternance (www.ba-idf.fr). Cette plate-forme permet aux 800 000 entreprises de la région de déposer des offres de contrats en alternance et aux Franciliens de moins de 30 ans d'y présenter leur CV. « Le but, c'est de les mettre en relation, de répondre aux questions des entreprises et d'encourager l'embauche d'apprentis », assure Etienne Guyot.

Lancée en juin dernier, la plate-forme a connu un



CELA PEUT APPORTER DU SANG NEUF ET DES IDÉES NOUVELLES DANS L'ENTREPRISE



LP / VIRGINIE WEBER

Des métiers méconnus des jeunes, comme l'installation de la fibre optique, sont mis en avant par la Bourse de l'alternance. Cette plate-forme sur Internet permet aux 800 000 entreprises de la région de publier des offres à l'attention des apprentis et aux Franciliens de moins de 30 ans de déposer leur CV.

franc succès : 1 400 offres et 2 000 CV ont été publiés, donnant lieu à la signature de plus de 800 contrats d'apprentissage. « Les métiers de la restauration, du digital, de la communication ou encore le management attirent beaucoup de jeunes », analyse Tristan Gillouard, directeur de l'apprentissage à la CCI Paris IDF.

Pour les professions en tension, comme les métiers du bâtiment, le paysage et les travaux publics ou les services à l'industrie, dont les offres ne trouvent pas toujours preneurs, la CCI mise sur six « développeurs », chargés d'accompagner les utilisateurs de la plate-forme et d'inciter les employeurs à franchir le pas. « Pour une entreprise, l'apprentissage, c'est un investissement, explique Etienne Guyot.

Cela demande une organisation, du temps pour former un jeune. Mais c'est un investissement qui rapporte car cela peut apporter du sang neuf, des idées nouvelles et permettre d'embaucher ensuite. »

Pour pallier le manque d'informations sur l'apprentissage, premier frein chez les employeurs après les incertitudes sur le carnet de commandes, une rubrique « Tout savoir » a également été créée. Ainsi on apprend, par exemple, comment bénéficier de la prime régionale de 1 000 € pour les TPE et PME qui développent l'apprentissage ou du crédit d'impôt de 1 600 € par apprenti... Des aides susceptibles d'intéresser ces patrons qui hésitent à se lancer. De plus, indique Etienne Guyot, « la CCI Paris Ile-de-France a ouvert des

Points A dans ses chambres départementales, proposant des permanences d'information au plus près des entreprises et des jeunes ».

Enfin, dernier point fort de la plate-forme : elle met en avant « des métiers méconnus comme l'installation de la fibre optique et la maintenance de poids lourds », précise Tristan Gillouard. Idéal pour un jeune qui peine à trouver sa voie. A condition, toutefois, de dénicher une entreprise : sur les 13 800 apprentis que forme la CCI Paris IDF dans ses 19 écoles, 2 000 jeunes en première année de formation n'ont pas encore signé de contrat d'apprentissage à la rentrée. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour trouver une entreprise. Intéressés ?

C.P.

L'AVIS DE



Corine Chapolin

RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE LA FIBRE OPTIQUE CHEZ ORANGE YVELINES ET VAL-D'OISE

« 80 % de nos apprentis signent un CDI »

DANS VOTRE SECTEUR, QUE PEUT APPORTER L'APPRENTISSAGE ?

On a besoin des jeunes pour nous remettre en question. Pour accompagner l'apprentissage, les collaborateurs sont obligés de reprendre les bases. Cela permet aussi de se rappeler que ce qu'on fait n'est pas acquis, car on est dans un secteur qui bouge beaucoup, dans lequel il faut en permanence s'adapter. Au dernier jeune que j'ai accueilli, j'ai dit : « Surtout, tu dois nous apporter de la nouveauté. » En plus, chez Orange, on a une population vieillissante. La moyenne d'âge de notre unité est de 51 ans. Avec les prochains départs à la retraite, il faudra recruter des jeunes opérationnels.

QUEL EST LE PROFIL DE VOS APPRENTIS ?

On prend des étudiants en BTS, âgés de 18 à 25 ans. Donc c'est en général leur premier travail. Mais il y en a d'autres plus âgés, en reconversion. Par exemple, on a un électricien de 30 ans qui ne trouvait pas de travail et s'est réorienté pour se former à la fibre.

QUE FONT-ILS ?

Chez nous, un apprenti passe deux semaines en entreprise, deux semaines à l'école. Il commence en binôme avec un technicien rattachement clients. Il devient autonome au bout de trois à quatre mois. Nous n'avons pas de difficultés pour attirer des jeunes. Cette année, 80 % d'entre eux ont été embauchés en CDI, avec un salaire moyen de 25 000 € brut par an.



CCI
Business
GRAND PARIS

LA PLATEFORME DES INVESTISSEMENTS DU GRAND PARIS

Pour toutes les PME et ETI qui recherchent des opportunités d'affaires, des partenaires, un accompagnement



CCI Business Grand Paris est un projet cofinancé par le FEDER

ccibusiness-grandparis.fr

0 820 012 112 Service 0,12 € / min + prix appel



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE